

Réf: Dossier N° 075745

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE CONSTRUCTION
D'AFRIQUE » en abrégé « SICA »

Siège social Abidjan, Yopougon, AZITO, Lot 2085, Ilot 145

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/01/2022 , et enregistrés au CEPICI le 24/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE
CONSTRUCTION D'AFRIQUE » en abrégé « SICA »

Objet :

- GENIE CIVIL
- BATIMENT ET ROUTE
- REPROFILAGE LEGER ET
- FOURNITURES DE BUREAU
- DECORATION INTERIEUR
- LOCATION ET VENTE DE MATERIELS DE
CONSTRUCTIONS
- COMMERCE GENERAL
- PROJET INDUSTRIEL
- CONSTRUCTION METALLIQUE
- DIVER
S

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Cinquante Mille (50,000) F CFA chacune en numéraires,

numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, AZITO, Lot 2085, Ilot 145

Dirigeant(s) : Mme OUATTARA ADJA TENIN EPSE KOUAME (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00649 du 07/02/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°04225/GTCA/RC/2022 du 07/02/2022

